REPUBLIQUE FRANCAISE

GRANDLYON
la métropole

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL

Conseil du 27 septembre 2021

Délibération n° 2021-0668

Commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commune(s) :

Objet : Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) - Prolongation de la durée de soutien au projet de recherche et développement (R&D) PELICAN

Service : Délégation Développement responsable - Direction Innovation et action économique

Rapporteur : Madame Émeline Baume

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 septembre 2021

Secrétaire élu(e) : Monsieur Elie Portier

Affiché le : jeudi 30 septembre 2021

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Grosperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, M. Kabalo, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtzoff.

Absents excusés : M. Buffet, M. Charmot (pouvoir à Mme Fontanges), M. Diop (pouvoir à M. Legendre), M. Marguin (pouvoir à Mme Nachury), Mme Sarselli (pouvoir à Mme Pouzergue).

Conseil du 27 septembre 2021

Délibération n° 2021-0668

Commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commune(s) :

Objet : Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) - Prolongation de la durée de soutien au projet de recherche et développement (R&D) PELICAN

Service : Délégation Développement responsable - Direction Innovation et action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 septembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Afin d'accélérer le transfert d'innovations en santé des laboratoires académiques vers le développement de produits et services au bénéfice des patients, la Métropole de Lyon accompagne des projets de "Preuve de concept" partenariaux en oncologie labellisés par le CLARA.

Avec la fermeture des laboratoires de recherche et l'arrêt de la plupart des essais cliniques à l'occasion du confinement sanitaire du printemps 2020, ces projets ont été mis à l'arrêt forcé. Il est ainsi désormais nécessaire de conclure un avenant à la convention concernant le projet R&D PELICAN pour en prolonger la durée.

II - Prolongation de la durée du projet R&D PELICAN

Par délibération du Conseil n° 2018-3074 du 5 novembre 2018, la Métropole a attribué une subvention d'équipement d'un montant de 148 600 € au profit du Centre Léon Bérard pour le projet R&D PELICAN sur la période 2018-2020. Une convention de subvention a été conclue entre la Métropole et le Centre Léon Bérard le 5 décembre 2018, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention. La date de fin du projet était fixée au 1er octobre 2020.

Le projet R&D PELICAN est basé sur la technologie d'isolement de cellules uniques développée par la petite et moyenne entreprise lyonnaise et sur l'expertise en immuno-oncologie, en génomique des cancers et techniques de séquençage très haut débit du Centre Léon Bérard. L'objectif du projet est de démontrer 2 concepts :

- l'exploitation des cellules pour le diagnostic,
- l'utilisation des cellules pour le développement de modèles cellulaires dérivés de patients pour mieux comprendre et anticiper les mécanismes de résistance aux traitements systémiques.

Par courrier du 24 juin 2020, le porteur de projet avait sollicité auprès de la Métropole une prolongation de 12 mois du délai de réalisation du projet. La Métropole avait confirmé son accord par courrier du 29 septembre 2020, tel que cela est prévu à l'article 3 de la convention de subvention.

Par courrier du 29 juin 2021, le Centre Léon Bérard a sollicité auprès de la Métropole une nouvelle prolongation de la durée du projet de 6 mois jusqu'au 10 avril 2022, en raison du retard pris dans l'exécution du projet dû au contexte sanitaire.

Au vu de cette demande, compte tenu du contexte exceptionnel lié à la crise sanitaire, il est proposé au Conseil d'approuver l'avenant n°1 à la convention de subvention pour permettre la réalisation du projet jusqu'au

10 avril 2022.

Les modalités de financement du projet par la Métropole ne sont pas modifiées. Ainsi, sur la subvention maximale prévisionnelle de 148 600 €, un montant de 44 580 € a déjà été versé au Centre Léon Bérard à la date du présent Conseil. La subvention prévisionnelle maximale restant à verser s'élève à 104 020 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le soutien au projet R&D PELICAN,

b) - l'avenant n° 1 à la convention de subvention entre la Métropole et le Centre Léon Bérard du 5 décembre 2018, relatif à la prolongation du projet R&D PELICAN jusqu'au 10 avril 2022.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer ledit avenant et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture :
069-200046977-20210927-266504-DE-1-1
Date de télétransmission : 30 septembre 2021
Date de réception préfecture : 30 septembre 2021